DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2026

Délibération n°2026.11.193.B

Valorisation touristique, patrimoniale et paysagère de la Coulée Verte : Demande de subvention FEDER

LE DIX NEUF NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 00, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 13 novembre 2026
Secrétaire de Séance: Michel GOMEZ

Membres en exercice: **29**
Nombre de présents: **21**
Nombre de pouvoirs: **7**
Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Eric BIOJOUT, Thierry BOUILLEAU, Michel BUISSON, Jean-Christophe CARDAILLAC, Gérard DESAPHY, François ELIE, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Calixte ROCHETEAU, Gérard ROY, Morgan VANDESTICK, Elise VOUVET, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Xavier BONNEFONT à Isabelle MOUFFLET, Maud FOURRIER à Thierry BOUILLEAU, Hélène GINGAST à Calixte ROCHETEAU, Stéphanie MARCHAND à Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Luc MARTIAL à Michaël LAVILLE, Pascal MONIER à François ELIE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Gérard DESAPHY,

Excusé(s): Yannick PERONNET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261119-2026_11_193B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/11/2026
Publication : 26/11/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 NOVEMBRE 2026	**DÉLIBÉRATION N°2026.11.193.B**

Rapporteur : Monsieur LAVILLE

VALORISATION TOURISTIQUE, PATRIMONIALE ET PAYSAGERE DE LA COULEE VERTE : DEMANDE DE SUBVENTION FEDER

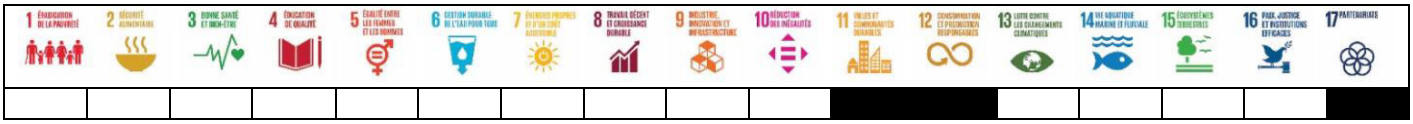
PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REPOND AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : VALORISATION DU TERRITOIRE

Enjeux : [10601 -1) TOURISME]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaine concerné par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements soient ouverts à tous, sûrs et durables
ODD 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables
ODD 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre les partenariats

GrandAngoulême porte un projet de valorisation de la « Coulée verte », itinéraire structurant d'environ 22 km reliant le plan d'eau de Saint-Yrieix à la halte fluviale de Sireuil et empruntant largement l'ancien chemin de halage le long du fleuve Charente.

Véritable axe structurant du territoire de GrandAngoulême, la Coulée verte est à la fois une infrastructure de randonnées, de mobilité douce touristique mais aussi un espace de découverte des richesses patrimoniales, naturelles et paysagères du territoire. Elle bénéficie d'une visibilité importante grâce au réseau des grands itinéraires cyclables que sont la Flow Vélo et la Scandibérique. De plus, de nombreuses liaisons existent entre la Coulée Verte et les autres sentiers de randonnées de GrandAngoulême. En effet, chaque commune traversée dispose d'au moins un circuit de randonnée connecté à la Coulée verte. Plus de 26 000 passages de vélos en seulement trois mois (juin, juillet, août) ont été mesurés sur cet itinéraire. Ces données de fréquentation témoignent de l'attractivité de l'itinéraire et de son potentiel en matière de tourisme à vélo et de découverte du territoire. En 2027, il est prévu d'y installer des compteurs multimodaux permettant de mesurer le flux piétons et vélos.

La Coulée verte traverse un territoire particulièrement riche, dont l'histoire et l'identité sont étroitement liées au fleuve Charente qui a façonné les paysages, les activités économiques et les modes de vie. Ainsi, le parcours permet de découvrir un patrimoine diversifié : moulins, écluses, chemin de halage, ancienne papeterie et tannerie, patrimoine bâti et historique, mais également un patrimoine naturel remarquable associé au fleuve et sa biodiversité. La vallée de la Charente abrite en effet une biodiversité importante, avec de

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261119-2026_11_193B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/11/2026
Publication : 26/11/2026

nombreux habitats, espèces animales et végétales et des secteurs relevant du réseau Natura 2000. La valorisation de ces espaces constitue une opportunité de sensibiliser les usagers à la fragilité des milieux naturels, à leur rôle écologique et à la nécessité de préserver les continuités écologiques liées au fleuve.

Dans ce contexte, en complément des services et équipements installés sur cet itinéraire (bancs et tables de pique-nique, bornes de réparation, arceaux vélos, etc...), GrandAngoulême souhaite renforcer la valorisation de la Coulée verte par la création et l'installation de 10 supports pédagogiques permettant la découverte du patrimoine historique, naturel et touristique. Le projet prévoit également la refonte complète d'une fiche papier thématique sur la Coulée verte et la mise en ligne d'une page web dédiée sur le site internet de GrandAngoulême.

Le projet est mené en concertation avec l'ensemble des acteurs ressources concernés : Communes, Département pour le fleuve et la Flow vélo, Direction de la Transition Ecologique de GrandAngoulême, Pays d'art et d'histoire, Charente Nature, Fédération de pêche départementale, notamment.

Afin de mener à bien ce projet, il est proposé de solliciter le soutien financier de l'Europe au titre du FEDER dans le cadre de l'enveloppe territoriale gérée par le GAL (Groupe d'Action Locale) de l'Angoumois, tel qu'indiqué dans le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses HT		**Recettes**		**%**
Panneaux pédagogiques (conception, impression et pose) Impression Fiche technique	28 750,00 €	FEDER	23 000,00 €	80%
		Autofinancement	5 750,00 €	20%
Coût opération HT	**28 750,00 €**	Total Financements	**28 750,00 €**	100%

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à solliciter la subvention au titre du FEDER et toutes les subventions mobilisables, actualisables en fonction du plan de financement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261119-2026_11_193B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/11/2026
Publication : 26/11/2026

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents afférents à ce projet.

Pour : 28 **Contre :** 0 **Abstention :** 0 **Non votant :** 0	**APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261119-2026_11_193B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/11/2026
Publication : 26/11/2026